



décision du maire

N°25DEC043

22 juillet 2025

Pôle ressources – Service
juridique

Attribution du marché « Travaux de construction de l'école maternelle Brise des neiges 2 »

Le maire de la Ville de La Tronche,

Pages :
1/1

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Pièce jointe :
-

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Télétransmis en
préfecture le :

Considérant que la ville de La Tronche a lancé le 03/03/2025 une consultation, en vue de l'attribution du marché de travaux de construction de l'école maternelle Brise des neiges 2, composé de seize lots :

- Lot 1 : Terrassements – VRD
- Lot 2 : Aménagements paysagers
- Lot 3 : Gros-œuvre
- Lot 4 : Charpente et structure bois – Couverture et étanchéité - Bardage
- Lot 5 : Menuiseries extérieures bois – Occultations
- Lot 6 : Menuiseries intérieures – Mobiliers
- Lot 7 : Doublages – Cloisons – Faux-plafonds
- Lot 8 : Chapes
- Lot 9 : Carrelages – Faïences
- Lot 10 : Revêtements sols souples
- Lot 11 : Peinture – Nettoyage
- Lot 12 : Serrurerie
- Lot 13 : Ascenseur
- Lot 14 : Chauffage – Ventilation – Climatisation – Plomberie – Sanitaires
- Lot 15 : Electricité – Courants forts – Courants faibles
- Lot 16 : Elévateur PMR extérieur

Considérant qu'à l'issue de la consultation, soixante-dix-neuf (79) entreprises ont répondu,

Considérant que l'analyse des offres s'est faite selon les critères de jugement suivants :

❖ Pour les lots n°01, 02, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 13 et 16 :

- critère prix sur 20 points pondérés à 60 %
- critère technique sur 60 points pondérés à 40 %

❖ Pour les lots n°03, 04, 05, 12, 14 et 15 :

- critère prix sur 20 points pondérés pondéré à 40 %
- critère technique sur 60 points pondérés pondéré à 60 %



Décide

Article 1 : d'attribuer les lots du marché « Travaux de construction de l'école maternelle Brise des neiges 2 » aux entreprises suivantes :

Pages :
2/5

Lot 1 : Terrassements / VRD

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
AVERI TP	60	34	94	1er

Le lot n°1 est attribué à l'entreprise AVERI TP, sise 1 rue Marcel Chabloz 38400 St Martin d'Hères, pour un montant de 155 671 € HT.

Lot 2 : Aménagements paysagers

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
AVERI TP	57,70	34	91,70	1er

Le lot n°2 est attribué à l'entreprise AVERI TP, sise 1 rue Marcel Chabloz 38400 St Martin d'Hères, pour un montant de 127 891 € HT.

Lot 3 : Gros-œuvre

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
COREALP	40	45	85	1er

Le lot n°3 est attribué à l'entreprise COREALP, sise 30 chemin de la Grande Terre 38660 LE TOUVET, pour un montant de 428 559,25 € HT.

Lot 4 : Charpente et structure en bois / Couverture et étanchéité / Bardage

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
BROCHIER CHARPENTE	40	34,50	74,50	1er

Le lot n°4 est attribué à l'entreprise BROCHIER CHARPENTE, sise 1251 Route du vieux moulin - 38850 BILIEU, pour un montant de 885 336,70 € HT.

Lot 5 : Menuiseries extérieures bois / Occultations

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
PARET	40	49,75	89,75	1er

Pages :
3/5

Le lot n°5 est attribué à l'entreprise PARET, sise Espace bièvre Dauphine, 343 rue Alphonse Gourju 38140 APRIEU, pour un montant de 210 465,90 € HT (offre de base) et un montant de 11 600,10 € HT pour la PSE n°2 soit un montant global de 222 066 € HT.

Lot 6 : Menuiseries intérieures / Mobiliers

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
CBMA	58,71	35	93,71	1er

Le lot n°6 est attribué à l'entreprise CBMA, sise 964 rue Alphonse Gourju 38140 APRIEU, pour un montant de 187 000 € HT.

Lot 7 : Doublages / Cloisons / Faux-plafonds

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
LAYE	60	31,50	91,50	1er

Le lot n°7 est attribué à l'entreprise LAYE, sise ZI 6 rue des Iles 38420 DOMENE, pour un montant de 191 200 € HT.

Lot 8 : Chapes

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
DAUPHI CHAPES	54,51	30	84,51	1er

Le lot n°8 est attribué à l'entreprise DAUPHI CHAPES, sise 19 Rue de la Sure 38600 FONTAINE, pour un montant de 42 500 € HT.

Lot 9 : Carrelages / Faïences

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
GRENOBLE RENOVATION	53,40	32,50	85,90	1er

Le lot n°9 est attribué à l'entreprise GRENOBLE RENOVATION, sise 3 rue de la Prevachere 38400 SAINT MARTIN D'HERES, pour un montant de 25 842 € HT.

Lot 10 : Revêtements de sol souples

Pages :
4/5

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
ETABLISSEMENTS BAILLY	60	30	90	1er

Le lot n°10 est attribué à l'entreprise ETABLISSEMENTS BAILLY, sise 26 rue de la Tuilerie 38170 SEYSSINET, pour un montant de 32 500 € HT.

Lot 11 : Peinture / Nettoyage

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
GRENOBLE RENOVATION	60	28,33	88,33	1er

Le lot n°11 est attribué à l'entreprise GRENOBLE RENOVATION, sise 3 rue de la Prevachere 38400 SAINT MARTIN D'HERES, pour un montant de 26 852,80 € HT.

Lot 12 : Serrurerie

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
CHARLY SERRURERIE	40	42,50	82,50	1er

Le lot n°12 est attribué à l'entreprise CHARLY SERRURERIE, sise ZA l'ila 38220 LIVET ET GAVET, pour un montant de 219 477 € HT.

Lot 13 : Ascenseur

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 100	Classement
SCHINDLER	60	35	95	1er

Le lot n°13 est attribué à l'entreprise SCHINDLER, Parc de Montaly 13 route des bois 38500 VOIRON, pour un montant de 23 250 € HT.

Lot 14 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Plomberie / Sanitaires

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
VENITUCCI	40	30,25	70,25	1er

Pages :
5/5

Le lot n°14 est attribué à l'entreprise VENITUCCI, sise 3 rue René Camphin 38600 FONTAINE, pour un montant de 430 000 € HT.

Lot 15 : Electricité / Courants forts / Courants faibles

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 40%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 60%	Note finale sur 100	Classement
SPIE	38,61	39,50	78,11	1er

Le lot n°15 est attribué à l'entreprise SPIE, sise 7 rue Maréchal Leclerc CS 10215 38432 ECHIROLLES, pour un montant de 213 041,86 € HT.

Lot 16 : Elévateur PMR extérieur

Candidat	Note prix sur 20 points pondérés à 60%	Note valeur technique sur 60 points pondérés à 40%	Note finale sur 80 points	Classement
ERMHES	60	30	90	1er

Le lot n°16 est attribué à l'entreprise ERMHES, sise 23 rue Pierre et Marie Curie BP 20408 35504 VITRE, pour un montant de 16 737,35 € HT.

Article 2 : Les travaux sont à commencer à partir de la notification de la présente décision.

Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler

